

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANON FRANCE								Néant ☐ *
		Exercice N						Exercice (N – 1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	367 701 940	FB	3 344 032	FC	371 045 972	314 877 875
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	119 327 553	FH	1 435 617	FI	120 763 170	132 708 590
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	487 029 493	FK	4 779 649	FL	491 809 143	447 586 466
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	59 305 513	42 249 892
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 569 96	

Désignation de l'entreprise										SAS CANON FRANCE		Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	434 189		240 686		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	3 014 031				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	2 374 790		1 460 391		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	5 823 010		1 701 078		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	2 117 655		24 320 088		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	132 705		234 502		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	2 385 989		1 265 780		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	4 636 350		25 820 370		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	1 186 660		(24 119 291)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	(1 235 105)		1 255 251	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	571 211 722		493 028 991	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	544 562 109		494 879 086	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	26 649 612		(1 850 094)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY				

Canon France

Annexe



1. Faits caractéristiques de l'exercice

- L'exercice a été marqué par l'indisponibilité de produits liée à la pénurie de composants électroniques, générant un report de chiffre d'affaires de l'exercice précédent. Ces problèmes d'approvisionnement ont entraîné une tension sur les stocks.

La société a cependant retrouvé des niveaux de consommation d'impression comparables à ceux observés avant la crise sanitaire liée au coronavirus (base de la facturation des services de maintenance).

La hausse des prix de l'énergie et des matières premières a eu un impact sur l'augmentation des coûts de transport et des marchandises vendues. Face à cette conjoncture, la société a pu répercuter la hausse des coûts en relevant les prix de vente sur le marché.

- Les départs de salariés impactés par le plan de sauvegarde de l'emploi validé en juillet 2021 se sont poursuivis durant l'exercice. Les conséquences financières avaient été intégrées totalement dans les comptes de l'exercice 2021, et une provision est maintenue à la clôture pour un montant de 4 153 K€.
- Au 1^{er} janvier 2022, la société a cédé à ses filiales du réseau Fac similés une petite partie de ses contrats de maintenance de son réseau direct pour une valeur de 3 002 K€.
- La société a perçu des dividendes de ses filiales du réseau Fac similés pour un total de 11.129 K€.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2019 et 2020 qui s'est terminé sans aucune rectification de l'administration fiscale.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Généralités

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les fonds de commerce sont issus d'opérations de restructuration internes et font l'objet d'un test d'indice de perte de valeur.

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont enregistrés dans un compte spécifique.

Les amortissements des logiciels sont calculés suivant le mode linéaire, sur la durée de vie estimée à trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire(L), sur la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations.

Les durées les plus couramment utilisées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Construction	L 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriels	L ou D de 5 à 10 ans
Photocopieurs neufs, parc machines	L ou D de 3 à 4 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	L ou D de 5 à 12 ans
Matériel de transport	L 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	L ou D de 5 à 12 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les dépréciations des titres de participation sont calculées afin d'apprécier la valeur nette des titres des filiales considérées, si nécessaire, une provision complémentaire est enregistrée dans les comptes.

Stocks

Les stocks de marchandises et de pièces détachées sont évalués selon la méthode FIFO.
Les stocks de matériels et pièces détachées de l'activité PPG sont évalués au coût d'achat réel.
La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur prix de revient est supérieur au prix du marché.
Une dépréciation est également constituée lorsqu'apparaît un risque d'obsolescence de certains éléments.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant elles font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont déterminées selon les principes définis par le Plan Comptable Général :

- Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
- L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie des ressources qu'il est probable que Canon France devra supporter pour remplir son obligation.
Les provisions pour risques et charges font l'objet d'une revue approfondie pour s'assurer de l'adéquation entre le risque encouru et le montant de la provision figurant dans les comptes. Des dotations complémentaires ou reprises (liées à la survenance ou à la non-survenance d'un événement) sont alors constatées.

Engagements de retraites

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière du personnel sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet si nécessaire d'une provision au passif du bilan.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3.85% (inflation incluse)
- Départ en retraite à 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité : Code des assurances TH 2016-18 pour les hommes et pour les femmes

En application de la recommandation de la CNCC N° EC 2018-17 du 10 octobre 2018, la société a modifié ses hypothèses de rotation de personnel en prenant en compte uniquement les démissions futures pour le calcul de l'engagement.

L'engagement ainsi calculé ressort à 15 279 K€ au 31 décembre 2022 et fait l'objet à la fois d'une provision de 4 762 K€ et de placements externalisés auprès de trois fonds extérieurs souscrits auprès de Axa, Cardif et Arial.

Droit individuel à la formation – Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) a été instauré par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui aménage le dispositif de la formation professionnelle. Il a été réformé à compter de janvier 2019 par la loi sur l'avenir professionnel.

Le CPF recense les droits acquis par tout actif, tout au long de sa vie professionnelle jusqu'à sa retraite, mobilisable à son initiative pour suivre une formation qualifiante. Il est alimenté automatiquement une fois par an, en euros, proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année, dans la limite d'un plafond.

Information concernant le groupe Canon France

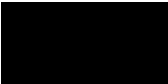
- Conformément aux dispositions légales (article D248-13), la société est exemptée, en tant que mère des sous-groupes sous le contrôle d'une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés et publiés, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

- Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- Les sociétés du sous-groupe sont incluses dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (cf. point suivant), même si elles sont, à ce niveau, d'un intérêt négligeable ;
- Les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (société Canon Inc) sont certifiés par des professionnels indépendants chargés du contrôle des comptes.
- Canon France est chef de file du groupe d'intégration fiscale de ses filiales en France (Fac Similés et CFBS).
- Les filiales (Fac Similés et CFBS) sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Evènements postérieurs à la clôture

- Au 01 Janvier 2023, pour l'activité d'impression du réseau direct, la société a mis en œuvre sa nouvelle organisation qui s'articule autour d'une Business Unit unique nommée Document Printing & Solutions « DP&S » qui adresse les clients « entreprises » (avec la division WORKSPACE) ainsi que les clients professionnels (avec la division PRODUCTION).
- Pour l'activité ITCG (IMAGE ET COMMUNICATION), le modèle commissionnaire est abandonné au profit d'une gestion commerciale dans un format d'achat-revente.
- Au mois d'Avril 2023, la société a déployé le projet Unity qui vise à implémenter une plateforme informatique unique pour l'ensemble de ses systèmes d'information.
- La société a lancé un projet de vente de sa filiale Canon France Business Services sans impact prévu sur l'emploi. Des négociations sont en cours avec le groupe Paragon.
- La hausse des taux d'intérêt a eu comme effet l'augmentation du prix d'acquisition des matériels pour les clients souhaitant bénéficier de solutions de financement. Cependant cette situation ne génère pas une baisse de l'activité à ce stade.
- Les tensions géopolitiques actuelles, en particulier depuis février 2022 avec le conflit ukrainien sont suivies de près par le Groupe et restent sans incidence particulière sur l'activité de la société.
- Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.



Immobilisations

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	26 082	7	-	26 089
Corporelles	47 445	14 165	7 143	54 467
Terrains	2 387	-	-	2 387
Constructions	4 036	-	-	4 036
Installations tech.	27 273	8 075	1 878	33 470
Autres	13 749	6 090	5 265	14 574
Financières	20 886	10	14	20 882
TOTAL	94 413	14 181	7 157	101 438

Les actifs incorporels sont constitués principalement

- d'un mali technique de 17 041 K€ affecté à la marque Océ, suite à la transmission universelle de patrimoine de Océ France à Canon France en 2013
- d'un mali technique de 4 856 K€ affecté au fonds commercial suite à la transmission universelle de patrimoine entre la société Intersoft et Océ France intervenue en 2008.

Ces malis techniques de fusion enregistrés dans le poste immobilisations incorporelles sont reclassés dans un compte spécifique conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Les mouvements sur les immobilisations corporelles s'expliquent principalement :

- pour les acquisitions,
par le développement des placements de matériels donnés en location aux clients, dont le financement est assuré par de la location interne, et par le renouvellement des équipements informatiques,
- pour les diminutions, par à la mise au rebus de la chaîne logistique d'emballage installée dans son entrepôt de Mitry Mory.

Amortissements et provisions

Un test de dépréciation a été réalisé sur les éléments incorporels, et donne lieu à l'enregistrement d'une provision pour dépréciation des malis techniques si nécessaire.

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	14,522	776	-	15,299
Corporelles	26,861	7,210	2,366	31,706
Terrains	97	-	-	97
Constructions	4,036	-	-	4,036
Installations tech.	15,999	6,125	1,492	20,631
Autres	6,730	1,085	873	6,942
Financières	6,521	37	895	5,663
TOTAL	47,905	8,023	3,261	52,667

Un amortissement de 713 K€ a été retenu pour le fonds de commerce Intersoft acquis en 2008.

Immobilisations Financières

Ci-après le détail des immobilisations financières :

En K€	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Dépôts	307	10	14	303
Autres prêts	-	-	-	-
Actions	84	-	-	84
Titres de participations détenues à plus de 50%	19,184	-	-	19,184
Titres de participations détenues à moins de 50%	1,311	-	-	1,311
TOTAL	20,886	10	14	20,882

Stocks

Les stocks se ventilent comme suit :

En K€	01/01/2022	Variation de stock	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Stock brut	12,592	1,019	-	-	13,611
Dépréciation	- 3,711	-	- 1,12		

La pénurie mondiale de composants s'est poursuivie durant l'année et a notamment engendré des difficultés d'approvisionnements au cours du 1^{er} semestre, ce qui a entraîné une tension sur les stocks.

L'augmentation des stocks s'explique par l'allongement des délais de livraison et des ruptures de stocks sur certains produits qui ne permettent pas de livrer immédiatement des configurations complètes.

Avances et acomptes

Le montant des avances et acomptes s'élève à 256 K€.

Créances et produits à recevoir

En K€	31/12/2022	< 1an	> 1 an
Clients	142,173	142,173	-
Autres créances	240,649	240,649	-

Le montant des effets de commerce s'élève à 2 659 K€.

Les autres créances sont constituées principalement du cash pooling Groupe pour 198 133 K€ et de fournisseurs débiteurs pour 25 366 K€.

Provisions clients

Le montant de la dépréciation pour clients et comptes rattachés s'élève à 2 296 K€.

Le taux de provision appliqué correspond à 100% des créances irrécouvrables (contentieux, redressement et liquidation judiciaire).

La provision économique est basée sur un risque client pour les montants échus hors leaser sans litige déclaré depuis plus de 180 jours.

Produits à recevoir

En K€	au 31/12/2022
Factures à établir (1)	20,737
Avoirs à recevoir (2)	24,628
Produits à recevoir	-
TOTAL	45,365

(1) Le montant des factures à établir concerne notamment :

- Pour 11 980 K€ le copy volume (facturation des copies réalisées par les clients sur leurs machines sous contrats de service),

- Pour 8 753 K€ les refacturations diverses intra-groupe et à des tiers ainsi que les commissions leasers à facturer.

(2) Le montant des avoirs à recevoir concerne principalement les avoirs attendus de Canon Europa pour ITCG pour 10 075 K€, les crédit-notes attendus pour les appels d'offres et opérations marketing pour 14 553 K€.

Comptes de régularisation Actif et Passif

En K€	au 31/12/2022
Charges constatées d'avance	3,685
Ecart de conversion actif	-
Total	3,685
Produits constatés d'avance (1)	11,900
Ecart de conversion passif	-
Total	11,900

(1) Le montant des produits constatés d'avance concerne les prestations de services et produits facturés d'avance (dont les extensions de garantie).

Capital

Le tableau ci-après présente la variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2022.

En K€	Capital	Autres réserves	Réserve légale	RAN	Autres prov. Réglementées	Résultat	Capitaux propres
Solde au 31/12/2021	141,940	74,664	7,035	-16,721		- 1,850	205,068
Affectation du résultat 2021	-	-	-	- 1,850	-	1,850	-
Résultat 2022	-	-	-	-	-	26,650	26,650
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2022	141,940	74,664	7,035	- 18,571	-	26,650	231,718

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 141 940 K€. Il est composé de 9 338 160 actions entièrement libérées d'un montant nominal de 15,20 euros chacune.

Provisions

En K€	01/01/2022	Dotations	Reprises		31/12/2022
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
Provisions pour risques	7,384	3,765	5,445	-	5,704
Litiges (1)	2,121	2,065	1,675	-	2,511
Situation nette négative des filiales (2)	2,697	156	1,520	-	1,333
Rachat copieurs (3)	371	308	371	-	308
Autres provisions (4)	2,195	1,236	1,879		1,552
Provisions pour charges	11,129	34	3,055	564	7,544
Charges sociales, fiscales (5)	3,448	34	136		

Dettes et charges à payer

En K€	Montant brut/dettes	<1an	>1an <5 ans	Dont charges à payer
Emprunt et dettes et de crédit	1,091	1,091	-	5
Emprunt et dettes financières	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Fournisseurs de biens d'exploitation	62,451	62,451	-	30,448
Fournisseurs de biens immobilisés	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	44,116	44,116	-	25,503
Autres dettes (1)	83,751	83,751	-	38,434
TOTAL	191,409	191,409	-	94,390

(1) Le montant des autres dettes de 83 751 K€ se compose essentiellement :

- du compte créditeurs divers Canon Europa NV pour 18 935 K€ relatif aux achats fournisseurs de la Business unit ITCG, après retraitement de la commission perçue,
- d'avoirs et ristournes à établir pour 38 287 K€,
- de la trésorerie reçue des filiales pour 21 962 K€ dans le cadre du cash pooling groupe.

Chiffre d'Affaires

En K€	31/12/2022	31/12/2021	Variation %
France	487 029	444 014	10%
Export	4 780	3 572	34%
Total	491 809	447 586	10%

Le chiffre d'affaires de la société se répartit entre :

- l'activité Impression et services associés pour 354 062 K€,
- l'activité Photo-vidéo pour 137 747 K€ (dont commissionnaire 133 499 K€).

L'activité reste impactée par des problèmes d'approvisionnements et la société a dû faire face à l'indisponibilité de certains produits, conséquence de la pénurie de composants électroniques pendant la crise sanitaire.

La société a conclu un partenariat avec la société Amazon pour les accompagner dans l'implantation de son nouveau centre de production de livres à la demande dans le département de l'Essonne, en fournissant des équipements et un contrat de services.

La société oriente son offre aux clients vers des forfaits copies en illimité pour s'assurer un revenu de services récurrent. Les consommables qui leur sont livrés s'appuient désormais sur la politique du zéro toner en utilisant le procédé de e-maintenance.

Avec la cession aux filiales d'une partie du parc machines du réseau direct, le recours à la sous-traitance pour réaliser la maintenance des matériels de moyenne gamme a été plus limité durant l'année. La société poursuit les prises de marchés grands comptes.

Transfert de charges

Les transferts de charges (45 945 K€) intègrent principalement

- les frais informatiques (199 K€), prestations paie (71 K€),
- les frais de personnels détachés, bonus et charges sociales (4 139 K€),
- les frais de service après-ventes pour l'activité ITCG (3 569 K€),
- les coûts de transport centralisés auprès de Canon Europa et refacturés à nos filiales (2 638 K€),
- Les frais divers de fonctionnement facturés à CFBS (1 855 K€ et 339 K€),
- Les dépenses Marketing ITCG refacturées à Canon Europa selon les termes du contrat de services marketing (8 117 K€) et d'autres dépenses marketing (2 955 K€)

La société a par ailleurs bénéficié de supports additionnels du Groupe :

- un support de 19 554 K€ de Canon Europe pour compenser les coûts mobilisés localement pour l'exploitation des grands comptes,

- un support de 660 KEUR pour couvrir certains frais engagés dans le cadre du déploiement du projet Unity

- un support de 1 500 KEUR pour octroyer à l'ensemble des salariés du Groupe en France une prime de 250 euros en remerciements de l'investissement fourni dans un contexte de tensions économiques fortes.

La hausse des coûts de transport logistiques a conduit la société à répercuter l'augmentation sur ses prix sans remettre en cause les relations avec ses clients.

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes de Canon France SAS au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 255 K€.

Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente les charges et produits financiers :

Charges	En K€
Intérêts & charges assimilées (1)	2,321
Pertes sur créances rattachées à des participations	-
Dotation provisions dépréciations sur titres (2)	37
Pertes de change	-
Total	2,358
Produits	
VMP	-
Intérêts prêts & produits assimilés	1
Intérêts sur compte courant (3)	577
Dividendes (4)	11,198
Reprise provisions dépréciations sur titres (5)	895
Gains de change	32
Total	12,703
Résultat financier	10,345

- (1) Escomptes clients pour 2 320 K€
- (2) Dépréciation titres de participation Fac similé Alsace Lorraine
- (3) Intérêts perçus sur le cash pooling
- (4) Dividendes perçus des entités du Groupe

	en KEUR
3 H Distribution	830
Bureautique Rhénane	1,200
Hauts de France Bureautique	2,500
Partenaire Bureautique	2,999
Ile de France Bureautique	3,600
Canon Research France	69
Total	11,198

- (5) Reprise de provisions Fac similé Nantes

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 187 K€ dont les principaux éléments sont les suivants (en milliers d'euros) :

Opérations de capital	Produits	Charges	Total net
Cession immos incorporelles	3,002	-	3,002
Cession immos corporelles	12	133	- 121
Cession immos financières	-	-	-

Opérations de gestion	Reprise de provision	Autres produits	Dotations	Autres charges	Total net
Affaires prud'homales	1,675	-	2,064	-	- 389
Indemnités de licenciement	-	-	-	1,344	- 1,344
Restructuration (PSE et PDV)	-			730	- 730
Autres opérations exceptionnelles de gestion (1)	-	434	-	44	390
Prov risques charges sociales et fiscales	700		321		379
TOTAL	2,375	434	2,385	2,118	- 1,694

(1)	produits	charges
dédits, pénalités, profit sur clients	421	
indemnité versées suite contentieux clients		
Dons		12
Pénalités marchés publics et amendes		25
Litige social - TASS		
Diverses charges/produits exceptionnels	13	7
	434	44

Le produit de cession d'immobilisations incorporelles correspond à la cession des contrats de maintenance aux filiales du réseau Fac similaires pour une valeur de 3 002 K€.

Fiscalité

La société tête de groupe Canon France est redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2022 pour un montant de 201.K€.

La charge d'impôt qui aurait été supportée en l'absence d'intégration fiscale serait nulle.

Taux d'impôt théorique retenu : 25.00%

Impôts payés d'avance sur provisions temporairement non déductibles :
 $25 \% \times 17\,161 \text{ K€} = 4\,290 \text{ K€}$

Impôts à payer, différés par le biais de provisions temporaires :
 $25 \% \times 32\,544 \text{ K$

Le déficit d'ensemble reportable s'élève à 6 697 K€.

Ventilation de l'impôt (en millions d'euros)

Résultat avant impôt		Impôt théorique dû	Résultat net théorique	Résultat net comptable
Courant	24	- 6	18	24
Exceptionnel	1	-	1	1
Participation		-	-	-
Charge d'impôt, intégration fiscale :	1			1
TOTAL	24	- 6	19	24

Crédits d'impôt

- La société a engagé durant l'exercice des dépenses de recherche et développement qui ouvrent droit à un crédit d'impôt recherche de 73 K€.
- Le total des crédits d'impôt générés par le groupe sur l'exercice est imputé sur l'impôt à payer.

Informations diverses

Néant

Ventilation de l'effectif moyen

Ingénieurs et cadres : 621
Maîtrise et techniciens : 328
Employés : 72

TOTAL : 1 021

Engagements financiers (en milliers d'euros)

- Cautions données par les banques : 2 362 K€
- Engagement en matière de retraites :
 - Dette actuarielle avec niveau futur de salaire : 15 279 K€

- La valeur vénale des placements de 10 517 K€ couvre en partie l'engagement de la dette actuarielle.
- Engagement en matière immobilière :
Le bail de location signé en 2018 avec la SCI Oméga 16 pour le siège social se poursuit avec un engagement ferme d'occupation de 10 ans.

Transactions entre parties liées

Aucune transaction significative n'a été conclue avec une partie liée à des conditions anormales de marché.

Liste des filiales et participations

CANON FRANCE S.A.S.
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(en K€)

	SIREN	Capital	Réserves et Report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre affaires net H.T.	Résultat du dernier exercice clos	Montant dividendes encaissés
					Brute	Nette					
1. FILIALES (plus de 50% du capital détenu par CANON France)	330 631 433	456	3,382	100%	1,755	1,755		-	13,351	708	830
	381 033 380	350	3,235	100%	4,084	4,047		-	13,130	462	1,200
	330 075 805	304	2,278	100%	1,680	895	10,802	-	10,306	2,341	-
	330 541 079	50	5,166	100%	3,436	3,436		-	13,167	730	2,500
	311 916 639	176	7,792	100%	3,143	3,143		-	22,433	678	2,999
	390 107 498	240	7,113	100%	244	244		-	19,292	1,172	3,600
	400 767 786	250	1,426	100%	4,881	-					

Formulaire abrégi article 57 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS CANON FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 0614 Rue Emilie Jozel 75017 PARIS 17E

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 3 8 2 0 5 2 6 9 0 1 8 8 2

Néant *

			Exercice N clos le,		N-1	
			31122022		31122021	
			Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
			1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I) AA				
		Frais d'établissement * AB		AC		
		Frais de développement * CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	587 755	AG	504 896	82 859
		Fonds commercial (I) AH	1 129 362	AI	1 129 362	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations incorporelles AJ				

CANON FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 141.940.032 euros

Siège social : 14 rue Emile Borel

75017 Paris

738 205 269 RCS Paris

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 juin,
Au siège social de l'associé unique,

La société Canon Europa NV, représentée par Monsieur Yuichi Ishizuka, ayant son siège social sis Bovenkerkerweg 59-61, 1185 EG Amstelveen, Pays-Bas, propriétaire de la totalité des 9.338.160 actions composant le capital social de la société Canon France,

Agissant en qualité d'associé unique de la société Canon France, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Affectation du résultat,
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Connaissance prise du texte des résolutions tel que proposé par le Président, du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, l'associé unique a adopté les décisions qui suivent :

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique, connaissance prise des rapports du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'associé unique approuve également les dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts et qui s'élèvent à 501.321 euros, correspondant à un impôt d'environ 125.330 euros.

33

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à la somme de 26.649.612 euros comme suit :

- Résultat de l'exercice :	26.649.612 €
- Affectation au compte report à nouveau :	18.571.906 €
- Affectation à la réserve légale :	403.885 €
Bénéfice distribuable :	7.673.821 €
- Affectation à titre de dividendes :	5.269.000 €
- Affectation au compte report à nouveau :	2.404.821 €

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Sous réserve de l'application des conventions fiscales internationales ou de l'éligibilité à un régime de faveur ou à une exonération, le dividende versé aux personnes qui ne sont pas fiscalement domiciliées en France donnera lieu à la retenue à la source prévue à l'article 119 bis du Code général des impôts.

Le compte "report à nouveau" s'élèvera à 2.404.821 € après affectations.

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conventions réglementées

L'associé unique constate qu'aucune convention visée à l'article L. 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.



L'associé unique

La société Canon Europa NV

Représentée par Monsieur Yuichi Ishizuka

CANON FRANCE

Société par Actions Simplifiée

14 RUE EMILE BOREL

75017 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

CANON FRANCE

Société par Actions Simplifiée

14 RUE EMILE BOREL

75017 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'associé unique de la société CANON FRANCE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CANON FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'V' and 'B' followed by a horizontal stroke.

Vincent BLESTEL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS CANON FRANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise0014 Rue Emile Borel 75017 PARIS 17E

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*73820526901882

Néant☐*

					Exercice N clos le, 31122022		N-1 31122021	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	587 755	AG	504 896	82 859	139 411
		Fonds commercial (1)	AH	1 129 362	AI	1 129 362		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	24 371 784	AK	13 664 163	10 707 620	11 420 220
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	2 387 482	AO	96 876	2 290 606	2 290 606
		Constructions	AP	4 035 992	AQ	4 035 992		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	33 469 605	AS	20 631 239	12 838 366	11 274 138
		Autres immobilisations corporelles	AT	11 693 868	AU	6 941 680	4 752 187	5 643 36

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CANON FRANCE										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N – 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	367 701 940	FB	3 344 032	FC	371 045 972	314 877 875		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	119 327 553	FH	1 435 617	FI	120 763 170	132 708 590		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	487 029 493	FK	4 779 649	FL	491 809 143	447 586 466		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	59 305 513	42 249 892		
	Autres produits (1) (11)						FQ	1 569 962	1 450 420		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	552 684 620	491 286 778		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	350 469 408	269 730 709	
Variation de stock (marchandises)*						FT	(1 018 890)	(744 803)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV					
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	74 748 499	72 039 29			

Désignation de l’entreprise				SAS CANON FRANCE		Néant ☐ *				
						Exercice N	Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	434 189	240 686		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	3 014 031			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC	2 374 790	1 460 391		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	5 823 010	1 701 078		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	2 117 655	24 320 088		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF	132 705	234 502		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					HG	2 385 989	1 265 780		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	4 636 350	25 820 370		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	1 186 660	(24 119 291)		
Participation des										

Canon France

Annexe



1. Faits caractéristiques de l'exercice

- L'exercice a été marqué par l'indisponibilité de produits liée à la pénurie de composants électroniques, générant un report de chiffre d'affaires de l'exercice précédent. Ces problèmes d'approvisionnement ont entraîné une tension sur les stocks.

La société a cependant retrouvé des niveaux de consommation d'impression comparables à ceux observés avant la crise sanitaire liée au coronavirus (base de la facturation des services de maintenance).

La hausse des prix de l'énergie et des matières premières a eu un impact sur l'augmentation des coûts de transport et des marchandises vendues. Face à cette conjoncture, la société a pu répercuter la hausse des coûts en relevant les prix de vente sur le marché.

- Les départs de salariés impactés par le plan de sauvegarde de l'emploi validé en juillet 2021 se sont poursuivis durant l'exercice. Les conséquences financières avaient été intégrées totalement dans les comptes de l'exercice 2021, et une provision est maintenue à la clôture pour un montant de 4 153 K€.
- Au 1^{er} janvier 2022, la société a cédé à ses filiales du réseau Fac similés une petite partie de ses contrats de maintenance de son réseau direct pour une valeur de 3 002 K€.
- La société a perçu des dividendes de ses filiales du réseau Fac similés pour un total de 11.129 K€.
- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2019 et 2020 qui s'est terminé sans aucune rectification de l'administration fiscale.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Généralités

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en milliers d'Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les fonds de commerce sont issus d'opérations de restructuration internes et font l'objet d'un test d'indice de perte de valeur.

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015, les malis techniques de fusion sont enregistrés dans un compte spécifique.

Les amortissements des logiciels sont calculés suivant le mode linéaire, sur la durée de vie estimée à trois ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût historique d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire(L), sur la durée de vie estimée pour chaque catégorie d'immobilisations.

Les durées les plus couramment utilisées sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Construction	L 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriels	L ou D de 5 à 10 ans
Photocopieurs neufs, parc machines	L ou D de 3 à 4 ans
Installations générales, agencements et aménagements divers	L ou D de 5 à 12 ans
Matériel de transport	L 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	L ou D de 5 à 12 ans

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.

Les dépréciations des titres de participation sont calculées afin d'apprécier la valeur nette des titres des filiales considérées, si nécessaire, une provision complémentaire est enregistrée dans les comptes.

Stocks

Les stocks de marchandises et de pièces détachées sont évalués selon la méthode FIFO.
Les stocks de matériels et pièces détachées de l'activité PPG sont évalués au coût d'achat réel.
La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur prix de revient est supérieur au prix du marché.
Une dépréciation est également constituée lorsqu'apparaît un risque d'obsolescence de certains éléments.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant elles font l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

Provisions

Les provisions pour risques et charges sont déterminées selon les principes définis par le Plan Comptable Général :

- Une provision est un passif dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise ;
- Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
- L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie des ressources qu'il est probable que Canon France devra supporter pour remplir son obligation.
Les provisions pour risques et charges font l'objet d'une revue approfondie pour s'assurer de l'adéquation entre le risque encouru et le montant de la provision figurant dans les comptes. Des dotations complémentaires ou reprises (liées à la survenance ou à la non-survenance d'un événement) sont alors constatées.

Engagements de retraites

Les engagements au titre des indemnités de fin de carrière du personnel sont évalués sur la base d'un calcul actuariel et font l'objet si nécessaire d'une provision au passif du bilan.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer l'engagement existant au 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- Taux d'actualisation de 3.85% (inflation incluse)
- Départ en retraite à 62 ans
- Taux de mobilité du personnel variable selon l'âge
- Table de mortalité : Code des assurances TH 2016-18 pour les hommes et pour les femmes

En application de la recommandation de la CNCC N° EC 2018-17 du 10 octobre 2018, la société a modifié ses hypothèses de rotation de personnel en prenant en compte uniquement les démissions futures pour le calcul de l'engagement.

L'engagement ainsi calculé ressort à 15 279 K€ au 31 décembre 2022 et fait l'objet à la fois d'une provision de 4 762 K€ et de placements externalisés auprès de trois fonds extérieurs souscrits auprès de Axa, Cardif et Arial.

Droit individuel à la formation – Compte personnel de formation

Le compte personnel de formation (CPF) a été instauré par la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui aménage le dispositif de la formation professionnelle. Il a été réformé à compter de janvier 2019 par la loi sur l'avenir professionnel.

Le CPF recense les droits acquis par tout actif, tout au long de sa vie professionnelle jusqu'à sa retraite, mobilisable à son initiative pour suivre une formation qualifiante. Il est alimenté automatiquement une fois par an, en euros, proportionnellement au temps de travail réalisé au cours de l'année, dans la limite d'un plafond.

Information concernant le groupe Canon France

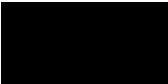
- Conformément aux dispositions légales (article D248-13), la société est exemptée, en tant que mère des sous-groupes sous le contrôle d'une entreprise qui les inclut dans ses comptes consolidés et publiés, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet,

- Ni un, ni plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- Les sociétés du sous-groupe sont incluses dans les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (cf. point suivant), même si elles sont, à ce niveau, d'un intérêt négligeable ;
- Les comptes consolidés de l'ensemble le plus grand (société Canon Inc) sont certifiés par des professionnels indépendants chargés du contrôle des comptes.
- Canon France est chef de file du groupe d'intégration fiscale de ses filiales en France (Fac Similés et CFBS).
- Les filiales (Fac Similés et CFBS) sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

Evènements postérieurs à la clôture

- Au 01 Janvier 2023, pour l'activité d'impression du réseau direct, la société a mis en œuvre sa nouvelle organisation qui s'articule autour d'une Business Unit unique nommée Document Printing & Solutions « DP&S » qui adresse les clients « entreprises » (avec la division WORKSPACE) ainsi que les clients professionnels (avec la division PRODUCTION).
- Pour l'activité ITCG (IMAGE ET COMMUNICATION), le modèle commissionnaire est abandonné au profit d'une gestion commerciale dans un format d'achat-revente.
- Au mois d'Avril 2023, la société a déployé le projet Unity qui vise à implémenter une plateforme informatique unique pour l'ensemble de ses systèmes d'information.
- La société a lancé un projet de vente de sa filiale Canon France Business Services sans impact prévu sur l'emploi. Des négociations sont en cours avec le groupe Paragon.
- La hausse des taux d'intérêt a eu comme effet l'augmentation du prix d'acquisition des matériels pour les clients souhaitant bénéficier de solutions de financement. Cependant cette situation ne génère pas une baisse de l'activité à ce stade.
- Les tensions géopolitiques actuelles, en particulier depuis février 2022 avec le conflit ukrainien sont suivies de près par le Groupe et restent sans incidence particulière sur l'activité de la société.
- Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.



Immobilisations

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	26 082	7	-	26 089
Corporelles	47 445	14 165	7 143	54 467
Terrains	2 387	-	-	2 387
Constructions	4 036	-	-	4 036
Installations tech.	27 273	8 075	1 878	33 470
Autres	13 749	6 090	5 265	14 574
Financières	20 886	10	14	20 882
TOTAL	94 413	14 181	7 157	101 438

Les actifs incorporels sont constitués principalement

- d'un mali technique de 17 041 K€ affecté à la marque Océ, suite à la transmission universelle de patrimoine de Océ France à Canon France en 2013
- d'un mali technique de 4 856 K€ affecté au fonds commercial suite à la transmission universelle de patrimoine entre la société Intersoft et Océ France intervenue en 2008.

Ces malis techniques de fusion enregistrés dans le poste immobilisations incorporelles sont reclassés dans un compte spécifique conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables N° 2015-06 du 23 novembre 2015.

Les mouvements sur les immobilisations corporelles s'expliquent principalement :

- pour les acquisitions,
par le développement des placements de matériels donnés en location aux clients, dont le financement est assuré par de la location interne, et par le renouvellement des équipements informatiques,
- pour les diminutions, par à la mise au rebus de la chaîne logistique d'emballage installée dans son entrepôt de Mitry Mory.

Amortissements et provisions

Un test de dépréciation a été réalisé sur les éléments incorporels, et donne lieu à l'enregistrement d'une provision pour dépréciation des malis techniques si nécessaire.

En K€	Valeurs brutes début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeurs brutes fin de l'exercice
Incorporelles	14,522	776	-	15,299
Corporelles	26,861	7,210	2,366	31,706
Terrains	97	-	-	97
Constructions	4,036	-	-	4,036
Installations tech.	15,999	6,125	1,492	20,631
Autres	6,730	1,085	873	6,942
Financières	6,521	37	895	5,663
TOTAL	47,905	8,023	3,261	52,667

Un amortissement de 713 K€ a été retenu pour le fonds de commerce Intersoft acquis en 2008.

Immobilisations Financières

Ci-après le détail des immobilisations financières :

En K€	01/01/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Dépôts	307	10	14	303
Autres prêts	-	-	-	-
Actions	84	-	-	84
Titres de participations détenues à plus de 50%	19,184	-	-	19,184
Titres de participations détenues à moins de 50%	1,311	-	-	1,311
TOTAL	20,886	10	14	20,882

Stocks

Les stocks se ventilent comme suit :

En K€	01/01/2022	Variation de stock	Augmentation	Diminution	31/12/2022
Stock brut	12,592	1,019	-	-	13,611
Dépréciation	- 3,711	-			

La pénurie mondiale de composants s'est poursuivie durant l'année et a notamment engendré des difficultés d'approvisionnements au cours du 1^{er} semestre, ce qui a entraîné une tension sur les stocks.

L'augmentation des stocks s'explique par l'allongement des délais de livraison et des ruptures de stocks sur certains produits qui ne permettent pas de livrer immédiatement des configurations complètes.

Avances et acomptes

Le montant des avances et acomptes s'élève à 256 K€.

Créances et produits à recevoir

En K€	31/12/2022	< 1an	> 1 an
Clients	142,173	142,173	-
Autres créances	240,649	240,649	-

Le montant des effets de commerce s'élève à 2 659 K€.

Les autres créances sont constituées principalement du cash pooling Groupe pour 198 133 K€ et de fournisseurs débiteurs pour 25 366 K€.

Provisions clients

Le montant de la dépréciation pour clients et comptes rattachés s'élève à 2 296 K€.

Le taux de provision appliqué correspond à 100% des créances irrécouvrables (contentieux, redressement et liquidation judiciaire).

La provision économique est basée sur un risque client pour les montants échus hors leaser sans litige déclaré depuis plus de 180 jours.

Produits à recevoir

En K€	au 31/12/2022
Factures à établir (1)	20,737
Avoirs à recevoir (2)	24,628
Produits à recevoir	-
TOTAL	45,365

(1) Le montant des factures à établir concerne notamment :

- Pour 11 980 K€ le copy volume (facturation des copies réalisées par les clients sur leurs machines sous contrats de service),

- Pour 8 753 K€ les refacturations diverses intra-groupe et à des tiers ainsi que les commissions leasers à facturer.

(2) Le montant des avoirs à recevoir concerne principalement les avoirs attendus de Canon Europa pour ITCG pour 10 075 K€, les crédit-notes attendus pour les appels d'offres et opérations marketing pour 14 553 K€.

Comptes de régularisation Actif et Passif

En K€	au 31/12/2022
Charges constatées d'avance	3,685
Ecart de conversion actif	-
Total	3,685
Produits constatés d'avance (1)	11,900
Ecart de conversion passif	-
Total	11,900

(1) Le montant des produits constatés d'avance concerne les prestations de services et produits facturés d'avance (dont les extensions de garantie).

Capital

Le tableau ci-après présente la variation des capitaux propres au cours de l'exercice 2022.

En K€	Capital	Autres réserves	Réserve légale	RAN	Autres prov. Réglementées	Résultat	Capitaux propres
Solde au 31/12/2021	141,940	74,664	7,035	-16,721		- 1,850	205,068
Affectation du résultat 2021	-	-	-	- 1,850	-	1,850	-
Résultat 2022	-	-	-	-	-	26,650	26,650
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-
Solde au 31/12/2022	141,940	74,664	7,035	- 18,571	-	26,650	231,718

Au 31 décembre 2022, le capital social s'élève à 141 940 K€. Il est composé de 9 338 160 actions entièrement libérées d'un montant nominal de 15,20 euros chacune.

Provisions

En K€	01/01/2022	Dotations	Reprises		31/12/2022
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
Provisions pour risques	7,384	3,765	5,445	-	5,704
Litiges (1)	2,121	2,065	1,675	-	2,511
Situation nette négative des filiales (2)	2,697	156	1,520	-	1,333
Rachat copieurs (3)	371	308	371	-	308
Autres provisions (4)	2,195	1,236	1,879		1,552
Provisions pour charges	11,129	34	3,055	564	7,544
Charges sociales, fiscales (5)	3,448				

Dettes et charges à payer

En K€	Montant brut/dettes	<1an	>1an <5 ans	Dont charges à payer
Emprunt et dettes et de crédit	1,091	1,091	-	5
Emprunt et dettes financières	-	-	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-	-	-
Fournisseurs de biens d'exploitation	62,451	62,451	-	30,448
Fournisseurs de biens immobilisés	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	44,116	44,116	-	25,503
Autres dettes (1)	83,751	83,751	-	38,434
TOTAL	191,409	191,409	-	94,390

(1) Le montant des autres dettes de 83 751 K€ se compose essentiellement :

- du compte créditeurs divers Canon Europa NV pour 18 935 K€ relatif aux achats fournisseurs de la Business unit ITCG, après retraitement de la commission perçue,
- d'avoirs et ristournes à établir pour 38 287 K€,
- de la trésorerie reçue des filiales pour 21 962 K€ dans le cadre du cash pooling groupe.

Chiffre d'Affaires

En K€	31/12/2022	31/12/2021	Variation %
France	487 029	444 014	10%
Export	4 780	3 572	34%
Total	491 809	447 586	10%

Le chiffre d'affaires de la société se répartit entre :

- l'activité Impression et services associés pour 354 062 K€,
- l'activité Photo-vidéo pour 137 747 K€ (dont commissionnaire 133 499 K€).

L'activité reste impactée par des problèmes d'approvisionnements et la société a dû faire face à l'indisponibilité de certains produits, conséquence de la pénurie de composants électroniques pendant la crise sanitaire.

La société a conclu un partenariat avec la société Amazon pour les accompagner dans l'implantation de son nouveau centre de production de livres à la demande dans le département de l'Essonne, en fournissant des équipements et un contrat de services.

La société oriente son offre aux clients vers des forfaits copies en illimité pour s'assurer un revenu de services récurrent. Les consommables qui leur sont livrés s'appuient désormais sur la politique du zéro toner en utilisant le procédé de e-maintenance.

Avec la cession aux filiales d'une partie du parc machines du réseau direct, le recours à la sous-traitance pour réaliser la maintenance des matériels de moyenne gamme a été plus limité durant l'année. La société poursuit les prises de marchés grands comptes.

Transfert de charges

Les transferts de charges (45 945 K€) intègrent principalement

- les frais informatiques (199 K€), prestations paie (71 K€),
- les frais de personnels détachés, bonus et charges sociales (4 139 K€),
- les frais de service après-ventes pour l'activité ITCG (3 569 K€),
- les coûts de transport centralisés auprès de Canon Europa et refacturés à nos filiales (2 638 K€),
- Les frais divers de fonctionnement facturés à CFBS (1 855 K€ et 339 K€),
- Les dépenses Marketing ITCG refacturées à Canon Europa selon les termes du contrat de services marketing (8 117 K€) et d'autres dépenses marketing (2 955 K€)

La société a par ailleurs bénéficié de supports additionnels du Groupe :

- un support de 19 554 K€ de Canon Europe pour compenser les coûts mobilisés localement pour l'exploitation des grands comptes,

- un support de 660 KEUR pour couvrir certains frais engagés dans le cadre du déploiement du projet Unity

- un support de 1 500 KEUR pour octroyer à l'ensemble des salariés du Groupe en France une prime de 250 euros en remerciements de l'investissement fourni dans un contexte de tensions économiques fortes.

La hausse des coûts de transport logistiques a conduit la société à répercuter l'augmentation sur ses prix sans remettre en cause les relations avec ses clients.

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes de Canon France SAS au titre du contrôle légal des comptes s'élèvent à 255 K€.

Résultat financier

Le tableau ci-dessous présente les charges et produits financiers :

Charges	En K€
Intérêts & charges assimilées (1)	2,321
Pertes sur créances rattachées à des participations	-
Dotation provisions dépréciations sur titres (2)	37
Pertes de change	-
Total	2,358
Produits	
VMP	-
Intérêts prêts & produits assimilés	1
Intérêts sur compte courant (3)	577
Dividendes (4)	11,198
Reprise provisions dépréciations sur titres (5)	895
Gains de change	32
Total	12,703
Résultat financier	10,345

- (1) Escomptes clients pour 2 320 K€
- (2) Dépréciation titres de participation Fac similé Alsace Lorraine
- (3) Intérêts perçus sur le cash pooling
- (4) Dividendes perçus des entités du Groupe

	en KEUR
3 H Distribution	830
Bureautique Rhénane	1,200
Hauts de France Bureautique	2,500
Partenaire Bureautique	2,999
Ile de France Bureautique	3,600
Canon Research France	69
Total	11,198

- (5) Reprise de provisions Fac similé Nantes

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à 1 187 K€ dont les principaux éléments sont les suivants (en milliers d'euros) :

Opérations de capital	Produits	Charges	Total net
Cession immos incorporelles	3,002	-	3,002
Cession immos corporelles	12	133	- 121
Cession immos financières	-	-	-

Opérations de gestion	Reprise de provision	Autres produits	Dotations	Autres charges	Total net
Affaires prud'homales	1,675	-	2,064	-	- 389
Indemnités de licenciement	-	-	-	1,344	- 1,344
Restructuration (PSE et PDV)	-			730	- 730
Autres opérations exceptionnelles de gestion (1)	-	434	-	44	390
Prov risques charges sociales et fiscales	700		321		379
TOTAL	2,375	434	2,385	2,118	- 1,694

(1)	produits	charges
dédits, pénalités, profit sur clients	421	
indemnité versées suite contentieux clients		
Dons		12
Pénalités marchés publics et amendes		25
Litige social - TASS		
Diverses charges/produits exceptionnels	13	7
	434	44

Le produit de cession d'immobilisations incorporelles correspond à la cession des contrats de maintenance aux filiales du réseau Fac similaires pour une valeur de 3 002 K€.

Fiscalité

La société tête de groupe Canon France est redevable de l'impôt sur les sociétés au titre de l'année 2022 pour un montant de 201.K€.

La charge d'impôt qui aurait été supportée en l'absence d'intégration fiscale serait nulle.

Taux d'impôt théorique retenu : 25.00%

Impôts payés d'avance sur provisions temporairement non déductibles :
 $25 \% \times 17\,161 \text{ K€} = 4\,290 \text{ K€}$

Impôts à payer, différés par le biais de provisions temporaires

Le déficit d'ensemble reportable s'élève à 6 697 K€.

Ventilation de l'impôt (en millions d'euros)

Résultat avant impôt		Impôt théorique dû	Résultat net théorique	Résultat net comptable
Courant	24	- 6	18	24
Exceptionnel	1	-	1	1
Participation		-	-	-
Charge d'impôt, intégration fiscale :	1			1
TOTAL	24	- 6	19	24

Crédits d'impôt

- La société a engagé durant l'exercice des dépenses de recherche et développement qui ouvrent droit à un crédit d'impôt recherche de 73 K€.
- Le total des crédits d'impôt générés par le groupe sur l'exercice est imputé sur l'impôt à payer.

Informations diverses

Néant

Ventilation de l'effectif moyen

Ingénieurs et cadres : 621
Maîtrise et techniciens : 328
Employés : 72

TOTAL : 1 021

Engagements financiers (en milliers d'euros)

- Cautions données par les banques : 2 362 K€
- Engagement en matière de retraites :
 - Dette actuarielle avec niveau futur de salaire : 15 279 K€

- La valeur vénale des placements de 10 517 K€ couvre en partie l'engagement de la dette actuarielle.
- Engagement en matière immobilière :
Le bail de location signé en 2018 avec la SCI Oméga 16 pour le siège social se poursuit avec un engagement ferme d'occupation de 10 ans.

Transactions entre parties liées

Aucune transaction significative n'a été conclue avec une partie liée à des conditions anormales de marché.

Liste des filiales et participations

CANON FRANCE S.A.S.
BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

TABEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

(en K€)

	SIREN	Capital	Réserves et Report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre affaires net H.T.	Résultat du dernier exercice clos	Montant dividendes encaissés
					Brute	Nette					
1. FILIALES (plus de 50% du capital détenu par CANON France)	330 631 433	456	3,382	100%	1,755	1,755		-	13,351	708	830
	381 033 380	350	3,235	100%	4,084	4,047		-	13,130	462	1,200
	330 075 805	304	2,278	100%	1,680	895	10,802	-	10,306	2,341	-
	330 541 079	50	5,166	100%	3,436	3,436		-	13,167	730	2,500
	311 916 639	176	7,792	100%	3,143	3,143		-	22,433	678	2,989
	390 107 498	240	7,113	100%	244	244		-	19,292	1,172	3,600
	400 767 786	250	1,426	100%	4,881	-	4,142	-	28,618		